

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 11/02/2021

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Boulevard Brand Whitlock, 66.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant le dossier.

Nous tenons à attirer l'attention de la commission de concertation sur la bâtisse, ses façades ainsi que ses intérieurs. Le bâtiment, sis boulevard Brand Whitlock n°66, présente plusieurs attributs remarquables qui risquent d'être endommagés par la demande.

En effet, la demande porte, entre autres, sur plusieurs modifications de la façade arrière du bâtiment. Ces modifications portent sur :

- la suppression d'un escalier, qui n'est malheureusement pas visible sur les photos fournies par le demandeur. Il est donc impossible pour notre association de se prononcer sur sa suppression sans en connaître son esthétique.
- L'intégration d'une terrasse dans la toiture : cette intégration ne nous semble pas heureuse. Elle nuira à la lisibilité de la façade arrière, qui a déjà été modifiée par la création d'une lucarne.
En outre, la création de cette grande terrasse (17m²) entraîne une rehausse du mitoyen venant renforcer l'enfermement de la bâtisse voisine.
De plus, son utilisation et sa position, en hauteur, entraîneront des pertes d'intimité et des nuisances sonores pour le voisinage. Rappelons que l'îlot est déjà fort impacté par les nombreuses colocations et utilisation d'espaces extérieurs (légal ou non).
De plus, si l'utilisation de la terrasse aux heures de bureau ne devrait pas être trop impactante, son utilisation pour des « afterworks » ou son utilisation future, dans la perspective d'une transformation de l'étage en logement (qui dispose étrangement d'une salle d'eau et d'une cuisine), risque de poser problème.

Au-delà des transformations demandées en façade, le projet porte également sur plusieurs réaménagements intérieurs. À ce titre, nous soulignons que la bâtisse propose un aménagement qualitatif et de nombreux éléments de petits patrimoines qu'ils seraient bons de préserver. Nous souhaitons que la commission soit très attentive à la

sauvegarde de ces éléments. Pour étayer nos dires, vous trouverez, ci-joint, quelques photos de l'intérieur du bâtiment.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous souhaitons que la commission de concertation s'assure du maintien de la cohérence des façades, notamment en ne permettant pas la création de la terrasse. De plus, nous souhaitons que les transformations intérieures soient finement analysées afin de maintenir les éléments de petits patrimoines présents.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers

Geneviève Vermoelen,
Pour Wolu-Inter-Quartiers et
le Comité Parvis Saint-Henri













